

Pour aller au sommaire du site qui donne accès à notre base documentaire (Base docu) :
<http://www.pierre-poivre.fr/>

Monplaisir, un jardin bien nommé.

Première partie : 1735-1767

=====

Au jardin d'enfants.

« A cinq ans il savait très bien lire, à six ans il fut mis dans une pension que les missionnaires de St Joseph tenaient à la campagne. Il employait ses récréations à cultiver un petit jardin, préludant ainsi par ses jeux aux grandes choses qu'il devait exécuter. », nous rapporte Mme Poivre.¹

Et elle précise ailleurs : « Les missionnaires ayant un grand terrain très peu productif, donnaient à chacun de leurs écoliers un grand morceau de terre pour faire ce que les écoliers appellent un jardin. C'est en cultivant ce jardin que le jeune homme prit du goût et des idées justes sur l'agriculture ».²

Poivre nous dit : « j'avais fait d'assez bonnes études et depuis mon Cours de Théologie, fini à l'âge de seize ans, j'avais employé les quatre années suivantes à l'Etude de la Botanique, de l'Histoire Naturelle et de l'Agriculture, à celle de nos Fabriques, au Dessin et à la Peinture ».³

Poivre découvre l'Isle de France.

La première fois que Poivre débarque à l'Isle de France, c'est en compagnie de Mahé de La Bourdonnais, le gouverneur des Iles de France et de Bourbon. Ils arrivent de Pondichéry. On est le 10 décembre 1746.

Poivre avait quitté la France six ans plus tôt et effectué un long périple dans l'Océan Indien qui l'avait mené dans un premier temps en Chine et Cochinchine avec les Missions Étrangères, puis chez les Hollandais de Batavia où naquit son projet de leur disputer le monopole des épices. Ce fut ensuite le Siam à Mergui, puis enfin le comptoir français de Pondichéry. Pendant ces six années, Poivre n'avait cessé de s'intéresser à toutes les productions utiles et agréables que le sol des pays qu'il traversait, procurait aux populations. De son séjour à Batavia, il conserve un souvenir ému du charme des jardins :

« Du haut des chemins publics qui sont des allées d'arbres, la vue domine sur tous les jardins ornés par une multitude incroyable de canaux qui entretiennent dans le pays une fraîcheur agréable. On voit les jardins remplis de toutes sortes de légumes de l'Asie et de l'Europe, des plantes curieuses et des fleurs de toutes espèces dont l'odeur suave se répand au loin et contribue au plaisir de la promenade. Ces jardins divisés en potagers, parterres, bosquets, et labyrinthes sont ornés de jets d'eau, de statues, de bassins et de tout ce que l'art européen a pu inventer pour rendre un endroit délicieux ».⁴

Poivre découvre la colonie de l'Isle de France, il admire le travail accompli par La Bourdonnais en dix ans d'administration, il parcourt l'île, attentif aux végétaux qui s'y épanouissent, aux qualités des terres, aux conditions climatiques et se convainc que les épices feront bientôt la fortune de la colonie. Il note :

¹ Eloges lyonnais : *Quatre journées à St-Romain*. (Base docu => Sans date n°9)

² *Un lyonnais à la veille de la révolution*, Pierre Poivre par Charles Perrat. Dans l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France année 1938, Paris 1939.

³ *Relation abrégée des voyages faits par le Sieur Poivre pour le service de la compagnie des Indes. Depuis 1748, jusqu'en 1757*. Transcr. Henri Cordier, dans *Mélange d'Histoire et de Géographie orientale*, t.3, 1918. (Base docu => En 1757)

⁴ Poivre : *Mémoires d'un voyageur ...* (Base docu => Sans date n°10)

« Par ses travaux, un port, auparavant désert, était deffendu par plusieurs batteries : on y voyait les ateliers les plus nécessaires pour les travaux de la marine : des Magazins et des Batiments de toute espèce étaient élevés à la place des forêts abattues au bord de la mer ; la terre, qui n'avait jamais porté que des arbres sauvages, commençait à être cultivée avec succès et à fournir le pâturage à des troupeaux nombreux transportés de Madagascar ; les campagnes, nouvellement défrichées se couvraient tous les ans d'une double moisson de froment, de riz, et de Mahis. Déjà l'Isle fournissait toute sorte de Raffraichissemens aux Gens de mer, sa fertilité donnait lieu d'espérer qu'elle se suffirait bientôt à elle-même et il n'y avait pas encore la vingtième partie de son terrain mise en valeur. Je parcourus cette Isle ; j'examinai ses productions, j'en reconnus une grande partie pour être les mêmes que celles qui se trouvent aux Molucques, ... Des 19 parties du terrain qui restoient en friche, une seule, ou deux, pouvait suffire à la culture d'autant de muscadiers et de géroffliers qu'il en faudrait pour produire annuellement la moitié des épiceries que l'Univers consomme, et nous faire partager avec les Hollandais les profits immenses de ce commerce qu'ils possèdent seuls jusqu'à présent. »¹

La Bourdonnais avait eu une mauvaise surprise en revenant à l'Isle de France, il trouvait Barthélemy David installé à sa place, et les ordres reçus de Versailles lui enjoignaient de regagner la France. Le nouveau gouverneur prêta une oreille attentive au projet de Poivre d'établir la culture des épices dans la colonie. Lui-même se proposait de « *faire des Essays sur le coton et l'indigo, que son prédécesseur avait déjà tentés faiblement et sans succès* ». ² Il adressa Poivre à son père, un des directeurs de la Compagnie, appuyant son projet, et en y joignant, nous dit Poivre, « *quelques mémoires que je lui avais présentés sur la culture du Poivrier, sur celle du Canellier et du Bambou, qui avaient été tentées par M. de La Bourdonnaye, et qui, n'ayant pas réussi dès la première année, avaient été abandonnées par la légèreté et défaut de connaissances*. » ³

Monplaisir, du temps de La Bourdonnais

Pendant son séjour sur l'île, Poivre eut certainement l'occasion de se rendre au quartier des Pamplemousses où se trouvait la maison de campagne de La Bourdonnais, *Monplaisir*, devenue propriété de la Compagnie des Indes. La Bourdonnais s'était défait de Monplaisir en 1739, lorsque, endeuillé par la perte d'un fils puis de sa femme, en février et mai 1738, il avait regagné la France pour un congé. Cette même année 1738, Monplaisir avait été réaménagé en hôpital :

« [En 1736], voyant que les scorbutiques ne guérissaient point au port du N. O., je fis faire un hôpital à la *Baie des Tortues*, où les malades se rétablissaient mieux qu'au port, mais pas encore aussi bien qu'aux *Pamplemousses*, où plusieurs officiers que j'avais envoyés chez moi s'étaient guéris radicalement et promptement ; ce qui m'avait d'abord fait concevoir l'idée d'y bâtir un hôpital sur le terrain que j'ai cédé à la Compagnie pour cet effet, lequel est entouré d'eau et très commode pour cela. J'avais déjà tracé ledit hôpital, quand la Compagnie me manda qu'elle achèterait, si je voulais, mon habitation des Pamplemousses ; malheureusement, en ce temps, mon épouse y mourut, ce qui m'en dégoûta tout à fait ; mais au lieu de la conserver comme une maison de plaisance, j'en fis accommoder les logements pour servir d'hôpital, tellement que dans les écuries, offices, dépenses, poulaillers, remises et logements des Noirs et des bestiaux, en faisant abattre toutes les cloisons et les murs de refend, je trouvai à placer cent soixante lits pour les malades, et dans la maison principale, il y a douze petites chambres propres pour des officiers, avec salle et salon ; par ce moyen, je me suis épargné la peine et à la Compagnie les frais d'un nouvel hôpital ; cependant tôt ou tard, il en faudra venir là, car, à dire vrai, cette maison convient au gouverneur, d'autant que les jardins y sont immenses et produisent de bons légumes, parce que l'eau qui y est conduite par des canaux, s'y trouve partout à propos et commodément, et que les matelots détruiront toujours une grande partie de ces jardinages. D'ailleurs l'hôpital des Pamplemousses n'empêcherait pas qu'il n'en fallût construire un très grand au port. »⁴

¹ *Relation abrégée des voyages faits par le Sieur Poivre*. (Base docu => En 1757)

² *Relation abrégée*.

³ *Relation abrégée*

⁴ Mémoire touchant les Îles de France et de Bourbon pendant la régie de M. Mahé de La Bourdonnais ..., p.325. In *Mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'Outre-mer*. Par Pierre Margry. Challamel aîné, éditeur, 1867.

On peut voir à la Bibliothèque Nationale un « PLAN ET ELEVATIONS DE L'HABITATION DES PANPLEMOUSSES. » de l'époque de La Bourdonnais ; l'ensemble a une certaine allure. Le bâtiment d'habitation, de plain-pied, présente deux longues façades. Une façade donne sur un grand jardin rectangulaire à la française, enclos de murs ; la façade opposée ouvre sur une cour également rectangulaire ; à sa droite et à sa gauche s'alignent les bâtiments d'exploitation du domaine ; au fond, la cour est close par un mur. Au-delà de la cour, un grand potager régulièrement organisé en carrés. Sur chacune des deux longues façades du bâtiment principal, encadrant deux vastes et hautes pièces de réception, sont disposées deux enfilades de trois pièces aux proportions plus modestes, soit six pièces par façade, ce sont les douze petites chambres qui furent aménagées en 1738 pour les officiers malades.

« *PLAN ET ELEVATION DE L'HABITATION DES PANPLEMOUSSES* »

→ <http://www.pierre-poivre.fr/Monplaisir-plan.jpg>

Arrêtons-nous un instant sur ce plan. Il faut d'abord bien comprendre que cette gravure ne nous montre qu'une très petite partie de l'ensemble. Ce rectangle de 310 mètres par 130 mètres ne montre que 4 hectares sur les 86 que compte la propriété. Voici ce qui est écrit dans la légende d'une lecture difficile :

A : Salle.	R : Buanderie.
B : Sallon.	S : Logement des jardiniers blancs
C : Corridor	T : Logement des Noirs d'habitation
D : Appartement du gouverneur	V : Bergerie
E : chambres d'Amis	X : Etable à cochons.
F : petit office	Y : Etable à vaches
G : Escalier	AA : Arbres de panplemousses qui a donné le nom au quartier.
H : Grand office	CC : Grand chemin.
I : Cuisine	DD : Chemin des Noirs.
K : Dépense et G...	EE : Un potager.
L : Latrines	FF : Vingner
M : Logement des Noirs	GG : Pièce d'eau.
N : Poulailier	BB : Arbres fruitiers.
O : Ecuries	
P : Remises et hangards	
Q : Bain	

Remarques :

- L'échelle est en toises : 1, 2, ..., 5, 10, 15, 20. Une toise = 1.95 m.
- Quelques mesures : chacun des 12 grands carrés du potager mesure 25 x 25 mètres ; le grand bassin mesure 112 x 8 mètres ; les canaux d'irrigation que l'on voit sur le plan parcourent 800 mètres.
- Le dessin de l'élévation des bâtiments, et la présence d'un escalier, nous assurent que le bâtiment central comportait un toit terrasse, élément particulièrement fragile en cas de mauvais entretien, d'autant que ce bâtiment en pierre « n'était maçonné qu'en terre¹ ». Cela explique que la construction n'ait pas résisté au temps.
- On remarquera que la propriété ne s'appelle pas encore *Monplaisir* ou *Mon Plaisir*.
- La légende (AA) donne l'origine du nom du quartier des Pamplemousses. On remarquera l'orthographe *panplemousses*, nous dirons plus loin un mot sur ce terme. On peut penser que

¹ Journal de René Magon, 23 janvier 1756 (A.N. Col C/4/9)

cette plantation de pamplemoussiers est contemporaine de l'édification des bâtiments, comme pour justifier le toponyme du lieu.

- On remarquera l'absence de chapelle, contrairement à ce qu'écrira plus tard Céré¹, à moins que celle-ci ait été située hors du cadre de la gravure.
- En (FF) : *vingnier*, nom ancien pour vignoble. Aublet cite la vigne parmi les espèces qu'il cultivait sur l'île. Mme Poivre en parle dans sa description du jardin. (lire la suite de cette étude).
- Si nous portons à ce jardin, un intérêt particulier, c'est qu'il semble que certains éléments ont survécu jusqu'à l'époque de Poivre, et même plus tard. Tel le réseau de canaux d'irrigation dont profita Aublet et qu'évoque Mme Poivre dans sa description du jardin². Peut-être jusqu'aux allées en forme de croix de Malte du jardin d'agrément représenté sur la gravure dans lequel on croit pouvoir reconnaître cette description faite par Céré³ : « Le potager de votre temps [*celui de Poivre*] est devenu le lieu de partie de nos pépinières depuis 1775. Il est tout petit ; il a 200 pieds de long sur 100 de large. Il forme une croix de Malte et les grandes allées qui le coupent en prennent près de moitié ». Il est en effet rare de concevoir un potager de cette forme, en revanche un changement d'affectation en justifierait le dessin. Ce qui renforce cette hypothèse c'est que toujours dans la même description, Céré situe le vivier juste à coté : « Au vent à cette partie et bordant à 12 pieds le vivier, il y a une superbe charmille de jamrosadiers ... » Donc, comme le réservoir que l'on voit sur la gravure, à coté du jardin en forme de croix de Malte.

A propos de pamplemousses.

Sur le plan qu'on peut dater 1735-1740, le substantif *pamplemousse* est, par deux fois, orthographié *panplemousse*, cette orthographe ne se retrouve nulle part ailleurs. En revanche, on trouve dans la littérature le terme *pampelmousse*, qui apparaît avant le terme *pamplemousse* (recherche avec Google). On le trouve dans l'édition 1765 de l'encyclopédie, pour désigner une espèce d'orange. Fusée-Aublet emploie *papelmousse* et *pampelmousse* dans un manuscrit où il explique l'origine du nom du quartier des Pamplemousses : « On a produit un plan d'un jardin établi aux Papelmousses, on sera bien aise de savoir qu'est-ce que les Papelmousses. C'est une plaine des plus belles de l'île, à deux lieues du Port Louis. Elle a pris son nom de quelques pieds de l'oranger Papelmousse, que les premiers habitants trouvèrent en défrichant dans les bois. »⁴

En 1761, l'astronome Pingré note dans son journal lors de son passage à l'Isle de France : « Il y a une espèce d'orange connue à Bourbon, sa grosseur égale celle de la tête d'un enfant de 2 ou 3 ans, l'écorce est verte et très épaisse, la chair blanche comme celle du citron, le goût un peu aigrelet, on la vante comme très rafraîchissante, elle est connue sous le nom de pamplemousse. Ce fruit n'est pas inconnu à l'île de France ; il doit au moins y en avoir eu autrefois, puisqu'il donne le nom à une des paroisses de l'île. Le pamplemoussier est plus gros et plus beau que l'oranger ordinaire. ». Il faudrait vérifier sur le manuscrit que l'orthographe n'a pas été modernisée lors de la transcription.

La *Revue Historique et Littéraire de l'île Maurice* du 16 juillet 1893, p.200, traite des toponymes de l'île, et donne l'explication suivante : « Les Pamplemousses- Quartier dans la partie Nord de l'île : il est mentionné depuis 1729. Ce nom lui a été donné parce qu'il croissait dans cet endroit une espèce d'oranger (*aurantium decumana*) dont le fruit est vulgairement appelé « Pamplemousse ». Ce mot vient de *bambolmas*, terme tamoul pour désigner cette plante. Comme elle

¹ Mémoire sur le Jardin National de l'île de France, adressé au Général Decaen le 1^{er} Nivrose an IV. Archive de Maurice. Cité par Guy Rouillard, *Le jardin des Pamplemousses*, p.11.

² Description du jardin de Monplaisir par Madame Poivre dans la deuxième partie de cette étude.

³ Correspondance Poivre Céré : Début 1784, "Extrait des réponses de Céré aux lettres précédentes de Poivre."

⁴ Fusée-Aublet : Monplaisir, un jardin qui est mon ouvrage. (Base docu => sans date n°4) ou encore *pampelmouze* dans Complainte d'un mal-aimé (Base docu=>sans date n°41)

est aussi originaire de Java, il est fort possible qu'elle ait été cultivée dans ce quartier par les Hollandais ».

Dans *Histoire des plantes de la Guiane française*. Aublet orthographe *Pampelmouze*. J'ai noté que se serait le nom hollandais d'où dérive *Pamplemousse*. (Référence oubliée).

Les jardins botaniques du cap de Bonne-Espérance.

Poivre quitta l'Isle de France au début de mars 1747 avec l'escadre de La Bourdonnais, bien décidé à convaincre la Compagnie des Indes de l'intérêt de son projet concernant les épices.

Le temps d'une traversée jusqu'à Lorient en passant par la Martinique et les îles anglaises de Guernesey, le temps que la Compagnie se décide : Poivre ne traîne pas ; il est de retour à l'Isle de France le 13 mars 1749.

Avant d'atteindre la colonie, le vaisseau de la Compagnie des Indes, *le Montaran*, a fait une escale d'une semaine au Cap de Bonne-Espérance, occasion pour Poivre de faire des observations dont il se souviendra :

« Indépendamment des jardins des colons qui sont aussi-bien entretenus que dans aucune partie d'Europe, la Compagnie d'Hollande a fait former deux ou trois jardins magnifiques, qu'elle entretient avec une dépense digne d'une Compagnie souveraine.

Quinze ou vingt jardiniers Européens, dont l'habileté a été reconnue avant d'être embarqués, sont chargés de la culture de chacun de ces vastes jardins, sous la direction d'un jardinier principal dont la place est lucrative & honorable. C'est dans ces jardins publics que se font aux frais de la Compagnie, tous les essais de nouvelle culture. C'est là que les particuliers trouvent gratuitement, avec les instructions nécessaires, les graines & les plantes dont ils peuvent avoir besoin.

Ces jardins fournissent dans la plus grande abondance des herbages & des fruits de différentes espèces, aux équipages des vaisseaux de la Compagnie.

On y remarque avec admiration des emplacements considérables, consacrés à la Botanique, dans lesquels on voit placées dans le plus grand ordre les plantes les plus utiles & les plus rares de toutes les parties du monde. Les voyageurs curieux ont la satisfaction d'y trouver des jardiniers instruits qui se font un plaisir de leur démontrer chaque plante.

Ces beaux jardins sont terminés par de grands vergers où l'on trouve tous les fruits de l'Europe, ceux de l'Afrique & quelques uns de l'Asie. Rien n'est plus agréable que d'y voir à différentes expositions, même dans la même enceinte, le châtaignier, le pommier & les autres arbres fruitiers des climats les plus froids, avec le muscat des Indes, le camphrier de Borneo, les palmiers & plusieurs autres arbres de la zone torride. »¹

Poivre a profité de l'escale au Cap pour récupérer diverses plantes pour l'Isle de France :

« La relâche que nous venons de faire au Cap de Bonne-Espérance m'a donné occasion d'enrichir cette colonie d'une multitude de plants utiles qui n'y étaient pas encore, et je crois avoir apporté tout ce qu'on peut tirer de ce pays-là, tant en plants de toute espèce qu'en graines. »²

A l'Isle de France, conformément aux instructions de la Compagnie, David fait armer un vaisseau, *le Sumatra*, pour les besoins de la mission dont Poivre est chargé. Celui-ci doit d'abord se rendre en Cochinchine pour tenter d'y établir un comptoir, puis aux Philippines pour se procurer des plants de géofle et de muscade.

Barthélémy David a fait bâtir le domaine du Réduit.

La mission de Poivre arrive parfaitement à propos pour David. Il a fait bâtir au quartier de Flacq une fort belle et coûteuse résidence aux frais de la Compagnie : le Réduit³. L'aménagement d'un jardin

¹ *Voyages d'un Philosophe*, Yverdon 1768. (Base docu => En 1768)

² Lettre de Poivre au Comité secret. (Base docu => 30 mars 1749)

³ David rapporte la genèse du Réduit. (Base docu => en 1747)

en ce lieu retiré permettra de cultiver en sécurité les plantes précieuses, justifiant quelque peu auprès de la Compagnie les dépenses occasionnées par l'édification de ce cossu domaine. David leur écrit le 26 mars 1749 :

« Cette expédition finie, je vais travailler, Messieurs, à faire préparer un terrain convenable pour recevoir et tenir ensemble les plants précieux qui peuvent nous revenir par *le Sumatra*. Je n'en vois pas de plus propre que celui qui avait été destiné pour mettre en sûreté les effets des particuliers et nos femmes en cas d'attaque de la part de l'ennemi, et c'a toujours été une de mes vues comme je l'ai mandé lors de mon projet d'établissement en cet endroit, et ensuite de quoi j'avais abandonné celui de faire enceindre un vaste terrain à Flack qui était la première imagination qui m'était venue, lorsque raisonnant ici au passage de M. Le Poivre en janvier 1747, je conçus qu'il était possible que la Compagnie approuvât ses idées et les miennes sur le projet dont il est question aujourd'hui et me proposais de faire tenir prêt d'avance un terrain qui pût ne retarder en rien la culture des plants qu'il se promettait d'introduire dans l'île et qui pouvaient former un objet extraordinairement avantageux pour cette colonie dans la suite des temps. J'ai déjà fait placer à cet endroit qui par la mauvaise volonté de ceux à qui j'en ai donné la direction des ouvrages est encore totalement imparfait, les plants que vous avez eu la bonté de nous envoyer d'Europe qui y viennent parfaitement bien et ceux que M. Le Poivre a eu l'attention de faire charger au Cap sur les vaisseaux *le Montaran* et *le Béthune*. Il serait bien avantageux pour ces colonies que la Compagnie voulût tous les ans faire toucher au Cap un des premiers vaisseaux qu'elle destine pour ces îles, donnât ordre au capitaine d'y faire emplette de toutes sortes de graines potagères et surtout 20 à 30 milliers de blé pour la semence de l'île. »¹

Il existe un plan du domaine du Réduit, dressé en 1759 (manuscrit BNF) :

→ <http://www.pierre-poivre.fr/Le-Reduit-1759.jpg>

François Etienne Le Juge à Mongoust

En venant prendre ses fonctions à l'Isle de France en octobre 1746, le gouverneur était accompagné de François Etienne Le Juge nommé conseiller au Conseil supérieur de l'Isle de France. Comme David, Le Juge arrivait du Sénégal. Il avait pendant douze ans commandé à Gorée où il s'était plu à acclimater des arbres fruitiers et autres plantes d'Europe et d'Amérique. A peine arrivé, il achetait une terre au quartier des Pamplemousses pour y créer le domaine de *Mongoust*. Il écrivait à la Compagnie le 28 mars 1748 :

« Mon établissement² m'a obligé de prendre une habitation que j'ai achetée 6.000 livres. Comme le terrain est bon, mon dessein est d'y cultiver un jardin où je me propose de rassembler, outre les fruits et les légumes du pays, les arbres et plantes que je pourrai avoir du dehors. Je ne doute pas que beaucoup d'arbres fruitiers d'Europe y vinssent à merveille avec un peu de soin ; c'est ce qui me fait prendre, Messieurs, la liberté de vous prier de m'en faire envoyer suivant le catalogue cy-joint, qui sont ceux qui réussiront le mieux à ce que je crois. Ce n'est point mon intérêt qui m'engage à vous faire cette demande, c'est le bien général de l'île où ces arbres étant multipliés, donneront un grand agrément de plus. Je sais que vous y en avez déjà envoyé beaucoup, et je sais aussi, après m'en être bien informé, que le manque de soins les a fait périr et a été la seule cause qu'aucun de ces arbres n'est venu à bien. Je vous promets, Messieurs, que ceux que vous voudrez m'envoyer seront mieux cultivés. »³

Il est fort probable que David bénéficia des lumières horticoles de son proche collaborateur pour décider des aménagements du jardin du Réduit.

Plantes de Cochinchine, puis muscadiers des Philippines.

¹ Lettre de David à la Compagnie. (Base docu => 26 mars 1749)

² Il venait de se marier.

³ Lettre des A.N., publiée dans l'article : *L'ancien Jardin du Roi, le Monplaisir, à l'Isle de France*, par René Le Juge de Segrais. Recueil trimestriel de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes françaises. Tome I, 1934, pp 435-492.

Poivre quitte l'Isle de France sur *le Sumatra*, le 16 avril 1749 ; il est de retour le 10 avril 1750. Il arrive de Cochinchine, mais sa mission commerciale n'a pas eu les résultats escomptés. Il rapporte cependant des plantes :

« J'ai cru trouver un petit dédommagement de notre mauvaise fortune dans le commerce, en recueillant à la Cochinchine tous les plants utiles que j'ai jugé propres au terrain de l'Isle de France. J'en ai ramassé une grande quantité de diverses espèces toutes plus utiles les unes que les autres. Je me suis informé dans le pays de la manière de les cultiver, et de ce que j'ai pu apprendre à ce sujet j'en ai dressé un petit mémoire instructif que j'ai remis à M. David et dont je vous envoie une copie afin que vous voyez par vous-même ce que vous pouvez espérer de la culture de ces plants dans notre colonie. J'ose me persuader que si les poivriers surtout, les cannelliers et la teinture rouge réussissent à l'Isle de France vous me saurez bon gré des soins que je me suis donné à cet égard. Vous trouverez dans les différentes montres de soieries que nous vous envoyons de Cochinchine des teintures provenant des mêmes espèces de matière dont j'ai porté des plants à l'Isle de France, et dans la cargaison vous trouverez les matières elles-mêmes qui sont la production de l'espèce de ces plants. J'ai lieu d'espérer que vous en serez content. »¹

Poivre ne s'éternise pas à l'Isle de France, une seconde mission l'attend, la quête des épices. Pour ce faire, il s'embarque le 2 juin 1750 sur *le Mascarin*, vaisseau de Compagnie qui se rend à Canton. Il est de retour le 2 décembre 1753. Il ne rapporte que cinq plants de muscadier, maigre résultat pour trois ans et demi d'efforts. Il convenait donc que ces frêles végétaux soient l'objet des soins les plus attentifs, à l'abri des intempéries et de tout saccage. Il s'adresse à M. Bouvet, le nouveau gouverneur, qui remplace David depuis le début de l'année :

« Je priaï encore M. Bouvet de vouloir bien disposer de ces plants pour en assurer la conservation, mais ce Gouverneur ne vit aucune sûreté à les déposer dans les jardins de la Compagnie, qui n'étaient pas clos, où il n'y avait point d'abry contre le vent et le soleil, et dont la direction venait d'être confiée récemment par ordre de la Compagnie à un homme sans conduite, sans capacité, sans expérience, et dont la mission singulière paroissait être l'ouvrage des ennemis du projet de l'acquisition des épiceries. Je connoissais par expérience l'incapacité des jardiniers de la Compagnie à l'Isle de France, et le peu de soin qu'ils avaient donné à la culture des plants de toute espèce que j'y avais apportés du Cap et de la Cochinchine dont la plupart avaient été enlevés par divers habitans, ou avaient péri faute de soins. Cette expérience m'avait engagé à faire un mémoire sur la manière de disposer d'un jardin particulier propre à la culture des plants d'épicerie, suivant la méthode nécessaire observée par les Hollandais dans leurs isles de Banda.

[...] lorsque j'arrivai à l'Isle de France avec mes plants de muscadiers, je ne trouvai ni ordres ni disposition pour les recevoir, et pour en assurer la conservation ».²

Poivre choisit finalement de répartir ses cinq plants chez trois cultivateurs de confiance. On est un peu surpris qu'il ait trouvé aussi peu de qualités au jardin du Réduit qui semblait pourtant avoir été choisi par David et lui-même pour accueillir les précieux végétaux. Sa répugnance pour le lieu semble plutôt provenir de son antipathie pour le gérant de ce jardin, « *homme sans conduite, sans capacité, sans expérience* ». Cet homme s'appelle Fusée-Aublet.

Fusée-Aublet à Monplaisir et au Réduit

Il était arrivé sur l'île pendant l'absence de Poivre, au mois d'août 1753, pour y prendre les fonctions de *Botaniste & premier Apothicaire-compositeur de la Compagnie des Indes à l'Isle-de-France*. Sa mission consistait à former :

« 1.° un Laboratoire qui pût fournir ses Comptoirs en médicamens ; 2.° un Jardin qui rassemblât les plantes qui pourraient devenir avantageuses à la Colonie, comme alimens pour les hommes & les animaux, & aux vaisseaux comme rafraichissemens dont ils ont besoin dans un voyage aussi long que celui des côtes de France aux côtes d'Asie ».³

¹ Poivre au Comité secret (Base docu => 10 avril 1750)

² *Relation abrégée*.

³ Préface de *Histoire des plantes de la Guiane française*. (Texte en annexe de *Plaidoyer en faveur de Fusée-Aublet*.)

Il a raconté comment il s'était chargé des jardins du Réduit et de Monplaisir :

« Je parcourus l'île d'un bout à l'autre pour y chercher les plantes d'usage en médecine, et à mesure que j'en trouvais quelque une, je la rapportais, je la plantais, et je la cultivais à Monplaisir, maison appartenant à la Compagnie qui n'existe plus, et où M. de La Bourdonnais avait formé un jardin. Une petite partie était encore cultivée en potager, le reste était devenu un champ. Ce fut en cet endroit que j'habitai le plus pendant environ six mois. Je commençai à y éprouver toutes sortes de travers. Il est situé au centre des Pamplemousses ; il y est aisé d'y aborder ; et je trouvai souvent qu'on avait coupé entre deux terres des plantes que j'avais élevées ; la tige séparée de sa racine se flétrissait et me fit apercevoir la méchanceté¹. Je regrette surtout un beau pied de mangoustan, un muscadier et d'autres plantes que le Sr Aubry m'avait apporté de Batavia.

De plus, comme j'y arrosais à la rigole, méthode qui fait qu'on peut arroser en deux heures un terrain que cent Noirs n'arroseraient pas en un jour avec des arrosoirs, on se plaignit de ce que l'eau manquait aux forges de M. Hermans.

Ces plaintes réitérées, l'emplacement qui, quoique commode à certains égards, était sur le grand chemin, assez près de l'église, sujet par conséquent à un concours continu, entouré de tous cotés d'habitations ; l'eau qui manquait souvent pour ne point interrompre le travail des forges, enfin l'état de la maison presque entièrement détruite ; toutes ces raisons me déterminèrent à demander un autre endroit où l'on put cultiver sûrement les plantes médicinales et les arbres les plus précieux. Je n'abandonnai pas cependant le jardin de Monplaisir, il a toujours été sous ma conduite, je ne l'employais qu'aux herbes potagères. Les avenues pour le transport au camp étaient faciles, j'y fis même planter tout autour une allée de bambous qui est couverte, et qui sert d'ombrage et promenade aux habitants. Les quatre carrés que j'y ai ajoutés sont bordés de jeunes manguiers. Monsieur Bouvet me permit de m'établir au lieu-dit Le Réduit, ... Je m'établis donc au Réduit dans les premiers mois de 1754. »²

Autre récit d'Aublet concernant le Réduit et Monplaisir tel qu'il les découvrit en 1753³:

« Je fus visiter le Réduit et les Pamplemousses, deux maisons à la Compagnie, abandonnées, où je trouvais des concierges occupés à nourrir et à entretenir des basses-cours à grand frais et des espèces de jardins qui contenaient quelques méchants légumes qui employaient un grand nombre d'esclave sous le prétexte de jardin.

Aux Pamplemousses, le jardin était encore agréable, on y voyait le génie de M. de La Bourdonnais, de belles cours, un jardin bien dessiné, et un reste de plusieurs arbres d'Europe et des Indes, comme pommiers, poiriers, cerisiers, abricotiers, figuiers, mûriers, pêchers, arum, ananas, attiers, adimas⁴, palmiers, cocotiers, mombier, etc. Les ruines d'une fort jolie maison à un étage, dépavée pour transporter le pavé au Réduit dans un quartier opposé. Cette maison était argamacée. J'avais trouvé le moyen de m'y pratiquer dans une aile un logement, mais M. le sergent qui avait une cantine usurière se trouvait gêné par ma présence, je fus contraint de déloger quelques vers à soie dans le corps de bâtiment qu'on avait conservé, où étaient logés les domestiques et les écuries de M. de La Bourdonnais, qui alors servait de loges aux poules, pigeons, cochons, de cave à la cantine et de logement aux personnes que la Compagnie avait fait passer pour cultiver les mûriers et élever des vers à soie. [...]

Je ne voulu pas conserver tout le dessin du jardin de ce grand gouverneur, M. de La Bourdonnais, et je formai un jardin en carré long, à coté, que je pris dans la plaine. Mais M. le cantinier ne pouvait plus disposer des esclaves, M. Hermans voulait avoir toute l'eau de Monplaisir pour ses forges absorbantes. On m'arrachait la nuit ce que je plantais le jour. Je fus contraint de me retirer au Réduit et d'y porter tout ce qu'on voulut me laisser ou vivant ou sur pied.

Ambitions de Poivre.

Il n'est pas impossible que, pour partie, l'antipathie de Poivre envers Aublet ait eu pour origine ses propres ambitions. Poivre revenait à l'Isle de France avec le projet de se faire nommer à la direction

¹ Guy Rouillard relève la même plainte de la part de La Bourdonnais : « *Les matelots détruisent toujours une grande partie de ces jardinages* » Sans ref. dans *Les jardins d'acclimatation à l'île de France* ..., p.100.

² Museum d'Histoire Nat. Ms 452-454, « Fusée-Aublet, documents biographiques ». (Base docu => Sans date n°5)

³ Base docu=> Sans date n°41. Fusée-Aublet : récit autobiographique. Séjour à l'Isle de France.

⁴ Le nom d'Aublet est associé à une plante nommée *Adima*, espèce de *Sauvagesia*, mais cette *Adima* appartient à la flore de Cayenne.

des jardins de la Compagnie comme en témoigne cet acte de candidature non équivoque envoyé au commissaire du Roi :

« Je vous avouerai que je vois plus d'inconvénients pour la conservation que pour l'acquisition des plants dans l'Isle de France. Ce n'est pas que les plants ne soient faciles à cultiver, que la terre de notre île ne soit propre à cette culture, que le climat ne leur convienne, mais il faudrait ici quelqu'un qui eut au moins des connaissances générales sur la culture des plantes dans les pays chauds et vous n'y avez personne. Il vous faudrait ici des jardins formés d'une certaine façon et vous n'en avez point. Personne ne connaît cette façon, ou personne ne la sait, personne n'y pense. Les plus habiles colons que vous ayez ici sont ceux qui ont quelques principes de l'agriculture européenne et cette agriculture ne convient point à ce pays-ci.

Vous n'avez pas ici un homme capable des détails de soins, de la patience, de l'assiduité ou pour mieux dire de la persévérance nécessaire à la culture d'une plante étrangère dont le succès serait intéressant pour la Compagnie mais qui ne rapporterait pas dans l'année un profit clair à l'agriculteur. On ne veut ici que ce qui donne un profit prompt. Il n'y a pas un colon capable de suivre constamment la culture d'une plante au-delà d'une année si elle est plus tardive on l'abandonne.

Je n'ai que trop de preuves et d'exemples de ce que j'ai l'honneur de vous dire. Les plantes que la Compagnie envoie ici depuis cinq ou six ans y périssent toutes faute de soins et de culture convenable. Celles que j'ai apportées du Cap, de Cochinchine et de Chine ont été d'abord cultivées suivant la méthode que j'en avais donnée, et placées chacune dans le lieu que je savais leur convenir le mieux. Tant qu'à duré la culture suivant la méthode donnée, c'est-à-dire pendant une année, les plants ont fait merveille, mais comme au bout de cette année ils ne rapportaient rien, ils ont été abandonnés ou livrés à la discrétion du jardinier ignorant et entêté. En un mot, presque tout a péri, à peine en reste-t-il quelque chose. La culture du poivre est abandonnée, celle du cannelier et celle du mûrier languissent ainsi que l'éducation du vers à soie dont on ne sait plus qu'entretenir la graine. Les premiers efforts n'ont pas été soutenus, ce n'est pas le tout d'envoyer ici des plants, des ordres à les cultiver, des ouvriers d'Europe, il faut de plus dans le pays un homme qui ait l'autorité et l'intelligence ou capacité pour présider à l'exécution de vos ordres. A cet égard, un homme qui mène les ouvriers par la main, qui facilite leur travail, les anime et fournisse aux besoins naturels de l'entreprise, un homme dont le goût s'accorde avec les connaissances dont l'unique ou principale district soit l'inspection, la direction générale des plantations et entreprises.

Il faut un homme qui ait voyagé dans les Indes ou dans des climats chauds semblables à celui de notre île, qui ait saisi la méthode d'agriculture la plus constamment éprouvée et suivie par les peuples qui habitent ces climats. Il ne faut pas un homme qui ne connaisse que l'Europe et qui veuille cultiver ici un muscadier comme l'on cultive un marronnier en France.

Les jardins de la Compagnie sont en très mauvais état. La direction en est confiée à M. Aublay [Aublet] qui était sans doute un bon apothicaire en France mais qui est un mauvais agriculteur dans ce pays-ci. Tout ce dont il ne connaît pas la vertu médicale, il le tranche sans pitié, et il ne connaît guère que les plantes d'Europe, il ne fait pas même attention que les plantes d'Europe transportées dans ce climat demandent une culture différente de celle qu'on leur donne dans leur patrie. Je ne crains pas de vous avouer, Monsieur, que la direction dont je vous parle ne me paraît point au-dessus de mes forces. Si je suis capable de quelque chose dans ce monde, c'est de faire réussir par mes soins et mes petites connaissances les différentes plantations et cultures qu'on peut entreprendre dans cette île. J'ai beaucoup voyagé dans diverses parties de l'Inde, j'ai beaucoup vu, beaucoup observé, j'ai même pratiqué avec succès ce que j'avais vu pratiquer aux autres. Ce que j'ai étudié, ce que j'ai appris par goût, je le pratiquerai par goût pour le service de la Compagnie.

L'envie que j'aie d'être utile à quelque chose me déterminerait à rester ici et à sacrifier à la Compagnie le reste de mes années si je pouvais y travailler avec une certaine aisance et distinction. Si par exemple vous m'honoriez de votre protection pour me procurer un brevet de Conseiller dans ce pays-ci avec le district particulier des plantations et de tout ce qui regarde l'agriculture ou entreprises comme celle de la soie et autres.

Si vous m'accordiez cette grâce, j'espère que vous me devriez la conservation des épiceries dans votre Isle de France et la conservation d'une quantité d'autres plants utiles que j'y ferais venir de toutes les parties de l'Inde, la culture, la multiplication, en un mot, le succès de ces plants feraient bientôt changer de face à votre île, la tireraient de cet état de langueur où je la vois pour lui en donner un des

plus florissant. Je consentirais d'autant plus volontiers à me fixer dans cette île que j'ai le bonheur d'y avoir autant d'amis que d'habitants. »¹

Un hôte de marque au Réduit et à Monplaisir.

Poivre sut convaincre le gouverneur Bouvet-Lozier de lui confier un bâtiment afin de poursuivre sa course aux épices. Il s'embarqua pour les Moluques le 1^e mai 1754. A peine les voiles de *la Colombe* disparaissaient-elles à l'horizon que l'île accueillait un hôte de marque, Monsieur Godeheu d'Igenville, un des directeurs de la Compagnie des Indes. De son séjour dans la colonie, son journal de voyage rapporte les visites qu'il fit au Réduit et à Monplaisir :²

[Visite au Réduit]

Du 27 mai : J'ai été, ce matin, au Réduit avec mon frère et 5 à 6 autres personnes, M. Bouvet y est venu aussi avec Madame sa femme.

Il est vrai que malgré ce qu'on m'en avait dit, je ne m'attendais, ni au chemin qui annonce d'assez loin ce lieu de plaisance, ni à la beauté du lieu, eu égard aux bâtiments, jardins et avenues etc.

Après avoir suivi pendant quelque temps le chemin qui mène du Camp à Moka, on tourne tout d'un coup, sur la droite, dans un grand chemin royal, on passe deux ravines sur deux ponts de pierre qui par l'exhaussement qu'on a donné aux jetées faites dessus, ne laissent plus à ses montagnes qu'une pente douce, soit en montant soit en descendant. Le reste du chemin, ou plutôt de ces belles avenues coupées dans le bois, est également en terres rapportées partout où il y a eu des inégalités de terrain ou des bas-fonds ; enfin au milieu d'une très belle cour d'honneur, s'élève l'édifice principal à un grand rez-de-chaussée et des mansardes au dessus. Ce corps de bâtiment, où il y a bien du logement, des salles vastes des chambres à feu et toutes les commodités de dégagement est environné de très belles varangues ou galeries couvertes, soutenues par des colonnes de bois très bien faites et ornées de balustrades d'appui, peintes en piliers de pierre tournés, comme on les fait en France. Cet édifice, qui est tout en bois, a quelque chose de fort noble et un coup d'œil fort agréable. Sur le frontispice de cette maison, on voit les armes de M. David sculptées en pierre. Sans doute que la dépense de cette belle maison le regarde seul ; aussi je ne m'attache à en faire la description que pour faire honneur au bon goût de ce gouverneur.

Des deux côtés de ce corps de logis, il y a deux longères de bâtiments en bois, à rez-de-chaussée, qui forment deux ailes sur la cour ; les uns sont des cuisines et des offices, les autres sont pratiqués au logement de maîtres et domestiques.

La maison principale est flanquée d'un côté par un grand pavillon en pierre, à rez-de-chaussée et un étage au dessus, avec un toit à l'italienne, tout couvert de plomb en table.

Tous ces différents bâtiments sont très bien lambrissés en dedans, ainsi que les varangues, et il y a une grande quantité de planches employées à tout cela, et les ferrures des appartements de ce pavillon sont en cuivre.

C'est dans une des chambres des bâtiments en longère que le sieur Fusée Aublet a été obligé d'accepter un asile pour exécuter les projets d'une pharmacie, et faire toutes ses opérations de chimie, dont la Compagnie se promettait tant d'avantage, je puis dire que personne n'y était plus propre que le Sr Aublet, et par son habileté reconnue dans ce genre, et par son désintéressement et la candeur de ses mœurs, mais il paraît que c'est justement ce qui lui fait tort ici. On le regarde comme un imbécile, comme un ignorant, comme un simple jardinier qui ne doit avoir soin que des légumes du jardin, où il a cependant rassemblé bien des plantes inconnues jusqu'à présent dans l'île. [...]

Du corps de logis principal, on passe dans le jardin qui est grand et bien entendu. On y trouve beaucoup de fleurs d'Europe et d'Asie, des arbres fruitiers de différentes espèces et des légumes, le tout arrosé par des rigoles d'une eau vive qu'on y a fait venir.

Ce jardin conduit à des avenues percées dans le bois, qui mènent à la fameuse cascade qui se précipite du haut de ce Réduit dans le fond de la vallée, avec grand bruit.

Ce Réduit est peu éloigné d'une des habitations de M. David, et le chemin qui y conduit m'a paru grand et commode ; mais je n'ai pas été jusqu'à l'habitation.

On prétend que cet endroit rendu beau par l'art, mais singulier par le choix, était destiné à tenir renfermés les effets de la Compagnie et des habitants, leurs femmes et leurs enfants, et enfin à y retirer

¹ Poivre à Montaran. (Base docu => 10 janvier 1754).

² Extrait du Journal de Godeheu. (Base docu => mai 1754)

tout le monde et la garnison même, en cas qu'on vînt à être forcé par l'ennemi. C'est pour cela qu'on avait commencé à entourer tout ce terrain d'un fossé et à construire deux redoutes, qui sont restées imparfaites. Mais j'ai peine à croire que ce projet puisse avoir lieu : il y a trop de distance du Camp au Réduit pour qu'on y puisse porter, en un coup de main, tout ce qu'on doit sauver de la fureur de l'ennemi. Comment accorder cette idée du Réduit, avec le chemin vaste et commode qu'on a fait pour lui servir d'avenue ? Il fallait, au contraire, le rendre plus difficile encore qu'il n'était. Je ne vois aucune ressemblance entre les appartements propres de cette maison et autres adjacentes, avec ce qui est nécessaire pour loger des troupes et des habitants de différents états : je ne vois ni casernes, ni captiveries, ni magasins pour des munitions. Enfin, à l'aspect de ce lieu, je laisse à décider aux gens de l'art, si le Réduit tel qu'il est, est en état, je ne dis pas de soutenir un siège, mais de souffrir le moindre blocus. Ce bâtiment et appartenances, y compris le chemin, les avenues, les ponts et le jardin ne coûtent, dit-on, que 80 mille livres sur les livres de la Compagnie ; mais je soupçonne qu'on n'a pas employé sur ce compte les journées des Noirs de corvée, qui doivent être sans nombre, si on considère que chaque Noir et négresse employait tout un jour à porter du Camp au Réduit, dans une espèce de petit panier grand comme un chapeau, ce qu'il pouvait contenir de pierre ou de chaux, ou de clous etc.

[Visite à Monplaisir]

Du 2 [juin]. M. Bouvet, qui dans toutes mes tournées ne m'a jamais accompagné qu'au Réduit, n'ayant pas voulu venir aux Pamplemousses, chez MM. de Rostaing et Hermans, j'y ai été avec Madame Bouvet, qui a voulu, je ne sais pourquoi, être de la partie. Mon frère ne me quitte pas, partout où je vais.

Nous nous sommes mis en route à 4 heures après midi, partie en palanquin, partie à cheval. Chemin faisant, nous avons passé par Monplaisir, maison de campagne que M. de La Bourdonnais avait vendue à la Compagnie. On n'en voit plus que les restes. Sa situation, la beauté du jardin, ses belles eaux courantes, la pureté et la douceur de l'air, le terrain très fertile, enfin, un établissement tel que celui-là, aurait dû plutôt s'attirer les soins de M. David, qu'un lieu sauvage tel que le Réduit. Mais la folie des hommes est de créer. Il y a de la grandeur à forcer la nature. Cependant, la Compagnie perd deux fois, suivant les apparences, ce que lui a coûté Monplaisir, qui n'est plus qu'un amas de moellons et de bois pourris. Le jardin est assez bien entretenu pour l'utile seulement, et non pour l'ornement, parce qu'on profite des légumes et des fruits.

Dans un des bâtiments des ailes et bâtis en bois, il y a une seule chambre basse à rez-de-chaussée destiné à élever des vers à soie et entassés les uns sur les autres jusqu'à s'étouffer. [...]

Après avoir gémi sur cet abandon total d'une retraite agréable et utile, parce qu'on y rétablissait plus aisément sa santé que partout ailleurs, nous avons été droit aux fourneaux dans lesquels M. de Rostaing coule son fer. »

Poivre retourne en France

La Colombe est de retour à l'Isle de France le 8 juin 1755. Poivre rapporte quelques plants et noix d'épices sans valeur qu'il essaie de faire passer pour les épicerie fines que l'on attendait¹. Il sera en butte aux dénégations d'Aublet qui n'est pas dupe. Même appréciation négative envers Poivre de la part du nouveau gouverneur René Magon arrivé début décembre². Poivre n'a plus qu'à rentrer et tâcher d'expliquer les choses à son avantage. Il quitte l'Isle de France le 26 avril 1756 pour se rendre en France via Madagascar et les prisons irlandaises. Ainsi s'achève sa mission au service de la Compagnie des Indes. Il a quand même rapporté sur *la Colombe* quelques plantes utiles pour la colonie : « *Je distribuai à divers colons ces plants de toute espèce que j'avais apportés, entre autre des Cacaoyers et des Rima, dont le fruit sert de pain aux habitans des isles de Mariannes.* »³

Le gouverneur Magon : le Réduit, modèle d'un vrai gâchis.

A la date du 23 janvier 1756, Renée Magon s'en prend dans son journal aux dépenses inconsidérées de ces prédécesseurs pour faire construire des bâtiments souvent inutiles, et sans aucun souci de leur pérennité. Pour asseoir son jugement, il prend le prétexte d'une visite au Réduit qui

¹ Lire notre étude : Plaidoyer en faveur de Fusée-Aublet.

² Le gouverneur Magon au ministre. (Base docu => 20 mars 1757)

³ *Relation abrégée des voyages faits par le Sieur Poivre.* (Base docu => En 1757)

cumule pour lui tous les défauts.¹ On s'étonnera d'un regard si différent de celui porté par M. Godeheu 28 mois plus tôt.

« J'ai vu Le Réduit. J'y suis arrivé ce matin après avoir passé par de biens mauvais chemins, si j'en excepte les approches, même à une distance éloignée, où l'on commence à entrer dans une route spacieuse, coupée à travers du terrain le plus montueux et le plus escarpé. Ce sont déblais considérables qu'il a fallu faire pour adoucir en plusieurs endroits des pentes inaccessibles par leur extrême raideur. Ce sont des ravines qu'on a comblé en fascines, en pierres et en terres, partout où il aurait été trop difficile de jeter un pont. Ces branchages pourrissent, les terres sont emportées par les torrents dans la saison des pluies, et ces sortes de levées exigeront de fréquentes réparations. C'est en un mot un chemin qui, malgré tout ce qu'il a coûté, ne sera jamais praticable pour des voitures, à moins de se jeter dans des dépenses énormes dont la seule idée est révoltante.

J'ai vu, dis-je, ce Réduit qui n'est qu'un assemblage mal arrangé de bâtiments, partie en bois, partie en pierre, élevés séparément selon le caprice et la fantaisie, dont le corps principal est un composé de morceaux détachés qu'on a voulu lier après coup pour former un tout qui symétrisât avec les deux ailes, mais un tout sans ordonnance, qui n'annonce même pas la plus légère apparence d'un plan qu'on se soit proposé de suivre pour l'exécution de ce projet. On a commencé par quelques logements en bois ; l'habitude d'y entretenir des ouvriers et des Noirs a fait naître le goût d'agrandir ; les idées se sont ensuite étendues ; on s'est laissé aller à celle d'avoir de vastes appartements, on a bâti en pierre, et on a fait insensiblement quelque chose de considérable et de très dispendieux, mais rien de solide et de durable, à l'exemption de tout ce qui est ouvrage en maçonnerie. A cela près, tout le reste a besoin de grandes et d'urgentes réparations. Les carias se sont déjà emparé de tout ce qui est bâtiments en bois. La plupart des couvertures pressent à renouveler, et ce n'est qu'à force d'entretien que ces sortes d'édifices peuvent subsister quelques années. »

N'aurait-il pas été préférable de rebâtir Monplaisir ?

Magon, toujours à la même date de son journal, en est convaincu :

« Ce Réduit n'est donc qu'une maison de campagne bâtie en détail et par lambeaux mal assortis, la situation n'en est même pas soutenable. Il était bien plus simple de réédifier Monplaisir (autre bâtiment qui n'avait été fait que pour durer dix ans), il est situé dans un beau quartier, tous les chemins qui y rendent, soit du port, soit de la plupart des quartiers voisins, soit des différents endroits de la côte, sont très roulants et parfaitement unis. En ajoutant quelques matériaux à ceux qu'on eut tirés des ruines de cette maison qui n'était maçonnée qu'en terre, on en eut élevé une aussi solide que commode, dont on aurait fait un séjour agréable. Bien des dépendances subsistaient et n'avaient besoin que de réparations ou d'entretien. Il est constant enfin que le rétablissement de cette maison aurait beaucoup moins coûté, que le seul article des chemins et avenues du Réduit. »

Magon : intérêt pour les jardins du Réduit, éloge d'Aublet.

Contrairement à son prédécesseur qui n'avait aucun goût pour les choses de la nature, le gouverneur Magon s'intéresse aux travaux d'aménagement et à l'entretien des jardins. Il écrit en 1756 :

[23 janvier] : « Le sieur Aublet m'a fait voir au Réduit beaucoup d'arbres et de plantes qu'il a eu le courage de cultiver et qui, par ses soins et sa constance, ont prospéré malgré tous les dégoûts qu'on s'est attaché à lui faire essuyer à tout instant. Sa probité, son zèle et son désintéressement me font concevoir de lui l'opinion la plus avantageuse. »

[25 octobre] : « Les Jardins du Réduit commencent à être fournis de bien des choses. Ils sont considérablement augmentés depuis mon arrivée en cette île. Le sieur Aublet donne une attention particulière à la culture et y élève avec succès tout ce que nous avons occasion de tirer et de faire venir de différents endroits. J'espère qu'avec la continuation des mêmes soins et des mêmes recherches, ces

¹ Journal de René Magon (Base docu => 23 janvier 1756)

jardins deviendront pour l'île la pépinière de tout ce que le climat peut permettre d'introduire de bon et d'agréable ». ¹

Magon n'hésite pas à solliciter les autres comptoirs de la Compagnie comme en témoigne cet échange avec le gouverneur de Pondichéry en 1757 :

[Leyrit² écrit le 4 février :] « On a déjà fait passer aux Isles bien des plantes et des arbres de ce pays-ci, je profiterai de toutes les occasions possibles pour vous envoyer tout ce que je pourrai rassembler de curieux en ce genre. ».

[Magon lui répond le 1^e juillet :] « Il est vrai que l'on a fait passer de l'Inde ici bien des plants qui y ont été négligés. Actuellement il n'en est plus de même ; la Compagnie a un jardin bien entretenu ; et j'en prends moi-même un soin exact. Aussi tout ce que vous voudrez bien m'envoyer y sera placé, et soigné avec toutes sortes d'attentions. Cela pourra devenir un jour bien avantageux pour l'Isle. »³

Desforges-Boucher, neuf années de règne.

En juillet 1759, Antoine Marie Desforges-Boucher arrive à l'Isle de France pour succéder à René Magon. Le nouveau gouverneur va administrer l'Isle de France pour la Compagnie des Indes pendant neuf ans, jusqu'à ce que l'autorité royale en reprenne l'administration en juillet 1767, suite à la rétrocession des îles par la Compagnie.

Aublet, qui quitte l'Isle de France fin 1761, aura donc travaillé deux ans sous ses ordres. C'est l'époque où Cossigny, le fils, rapporte ses premières plantes dans la colonie qui l'a vu naître et où il décide de s'établir en faisant l'acquisition d'un domaine au quartier des Plaines de Wilhems qu'il nomme *Palma*. Il se souvient :

« Quand je revins de l'Inde, à l'Isle de France, en 1759, ... j'apportai dans cette Colonie, des graines exotiques que je remis au Citoyen Aublet. Il cultivoit déjà, depuis quelques années, les canelières de Ceylan et de la Cochinchine, et le poivrier de la côte Malabarre.

Je remis à ce Botaniste des gousses de Cacao, que j'avois cueillies moi-même dans le jardin d'Oulgaret près Pondichéry, où l'on cultivoit avec soin deux cacaoyers, qui prospéroient, et que l'on avoit fait venir de Manille. Je lui donnai en outre d'autres graines, que j'avois apportées de la côte de Coromandel. Je ne possédois point alors d'habitation. Mes cacaos ne levèrent point ; mais depuis cette époque on s'est procuré des cacaoyers....

Je fus envoyé, en 1761 et 1762, à Batavia, chargé d'une mission très importante, dont le succès fut complet. Je rapportai dans la Colonie, non seulement des graines de différentes espèces, mais encore des plants enracinés, couchés dans la terre et enfermés dans des caisses. J'en remis une partie au Citoyen Vermonet, Directeur du Jardin du Réduit, qui portait alors le nom de Desportes-Milon, qui avoit remplacé le Citoyen Aublet, et l'autre partie fut plantée dans l'habitation que je venois d'acquérir aux Plaines de Willhems. Les Joncs Malacs blancs, rouges et roses, qui sont très multipliés sur la terre que je possédois, le faux mangoustan, etc. proviennent de ces voyages ».

[Il se souvient également de son ami le gouverneur Desforges-Boucher :] « qui, pendant tout le temps de son gouvernement, a fait venir de Madagascar, de Batavia, du Cap de Bonne-Espérance et d'ailleurs, des graines et des plantes d'arbres utiles, dans nos Isles ... Il prenoit beaucoup d'intérêt à l'accroissement du *Réduit*, et sur-tout aux canelières et aux poivriers ». ⁴

Le gouverneur Desforges-Boucher ne tient pas un autre discours sur son action. Il écrit à la Compagnie des Indes le 27 janvier 1764 :

« Nous avons maintenant au Réduit, des plantes de presque tous les fruits d'Europe, d'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. J'ai eu très grand soin de faire venir du Cap et de Batavia toutes les espèces de plantes qu'il a été possible d'y avoir et nombre de colons aisés en ont fait autant de façon

¹ *Ibid.* Journal de René Magon - Deux lettres de Magon au ministre témoignent également de sa satisfaction du travail effectué par Aublet : (Base docu => 20 mars & 17 sept. 1757)

² Duval de Leyrit, gouverneur de Pondichéry de 1754 à 1758.

³ A.N. Col E 296, dossier Magon de La Villebague, René.

⁴ Cossigny : Préface à *Moyens d'amélioration* ... (Base docu => sans date n°7)

que sous une dizaine d'années l'Isle de France sera dans ce genre une isle enchantée : on y trouvera des fruits de toutes les parties du monde. »¹

Pour en terminer avec le Réduit, voici la description qu'en rapporte l'astronome Pingré qui visita le domaine en compagnie d'Aublet, le 17 septembre 1761, deux jours avant que ce dernier ne quitte la colonie. Indéniablement, le nom de Fusée-Aublet doit être intimement associé à ce jardin.

« A deux lieues et demie du Camp, vers le sud, est une maison de plaisance des gouverneurs de l'île, nommée le Réduit. Je n'en louerai pas l'architecture, je doute que l'on s'en puisse figurer une plus maussade, mais, au moins, le logement est très commode. Il est entouré d'un jardin très vaste où, M. Aublet, établi pour diriger sa culture, ne s'était pas proposé seulement d'y cultiver ce qui pouvait être utile à l'entretien de l'hôpital et à l'approvisionnement des vaisseaux ; il prétendait y rassembler toutes les productions des quatre parties du monde. J'y suis arrivé du camp par une avenue de rosiers alors fleuris et par une allée d'orangers également en fleurs, et dont M. Aublet se promettait des fruits aussi doux que ceux de Bourbon. J'ai reconnu dans le jardin des cerisiers, des pruniers, des abricotiers, des châtaigniers, des noyers, des chênes même, tous plantés assez nouvellement, quelques-uns ayant déjà dans leurs fleurs des gages assurés des fruits qu'ils devaient procurer à leurs cultivateurs. Je croyais être dans quelque magnifique jardin des environs de Paris. Je ne m'étendrais pas sur ces différents arbres du Réduit ; je me contenterai de dire, d'après M. Aublet, que notre chêne ordinaire y est toujours vert. Seulement, au renouvellement annuel de la sève, les nouvelles feuilles naissant en abondance font tomber les anciennes, avant que celles-ci aient eu le temps de perdre leur verdure.

La vaste étendue et la culture du Réduit n'ont pas tellement fixé mon attention que je l'aie aussi portée sur la distribution des canaux que M. Aublet y a fait pratiquer pour y entretenir une humidité convenable. La situation de ce jardin m'a encore plus frappé. Il est au confluent de deux rivières qui se joignent vers sa partie occidentale et qui, soit avant, soit après leur union, roulent leurs eaux au fond de précipices escarpés, hauts au moins de cinquante toises, autant que j'en ai pu juger ; cela fait, qu'on me passe le terme, un spectacle affreusement beau. On voit la mer dans le lointain, des montagnes escarpées s'élèvent à droite et à gauche, on n'a derrière soi que des bois qui couvrent une plaine assez étendue. Si l'on continuait à défricher les environs du Réduit, on s'y procurerait une vue qui n'aurait peut-être pas sa semblable dans l'univers et qui ne serait point du tout disgracieuse. »²

Cossigny à Palma.

Joseph-François Charpentier de Cossigny a passé une bonne partie de son existence à collectionner de nouvelles essences végétales, les important, les multipliant à Palma et les distribuant. Après avoir enrichi Le Réduit, nous verrons qu'il fit bénéficier Monplaisir de ses largesses.

C'est en 1764 qu'il acquit sa propriété :

« un terrain d'habitation ... nommé Palma, situé aux Plaines de Wilhems, entre la montagne du Corps de Garde et la Rivière du Rempart, à côté du Bassin et en 1765, un autre terrain d'habitation attenant au premier, nommé la Charbonnière à la distance de 3 lieues de la ville du Port Louis ... sur lesquels terrains, j'ai formé une cafétéria, une sucrerie, une brûlerie, une cannellerie avec les bâtiments et dépendances »³.

Il a laissé deux écrits qui nous intéressent particulièrement ici. L'un⁴ où il énumère les espèces acclimatées à Palma, les noms de ceux qui l'ont aidé, et les jardins qui profitèrent de ses cultures. L'autre⁵ où il rend hommage à tous ceux qui contribuèrent à enrichir la colonie en espèces végétales. On les trouvera dans la base documentaire.

¹ Papiers Chelin, archives de Maurice, X14. Cité dans *Le Réduit* de R. Quenette, p.20.

² In : *Voyage à Rodrigue. Le transit de Vénus de 1761, la mission astronomique de l'abbé Pingré dans l'Océan Indien.*

³ Paragraphe emprunté à Paul Dieudé : *Histoire de la famille Charpentier de Cossigny*. La citation provient d'une attestation rédigée le 26 janvier 1799.

⁴ Lettre de Cossigny de Palma à Lacedède. (Base docu => 10 janvier 1799.

⁵ Avant-propos de son ouvrage : *Moyens d'amélioration et de restauration proposés au gouvernement et aux habitants des colonies ou ...* (Base docu => sans date n°7)

Dans cette même base, la liste des plantes cultivées par Fusée-Aublet à l'Isle de France.¹

Mort de François Etienne Le Juge

Jusqu'à sa mort en 1766, Le Juge développa le jardin botanique qu'il avait créé sur sa terre de Mongoust. Un catalogue daté de 1763, énumère les plantes acclimatées. On y trouve des espèces d'un peu partout : Inde, Indonésie, Chine, Sénégal, Brésil, le Cap, et bien sûr, quantité de plantes venues d'Europe. Quand Poivre arrive, un an après sa mort, il ne peut s'empêcher de s'intéresser aux espèces rares qu'il aperçoit sur cette terre voisine de Monplaisir. Il semble que la veuve Le Juge ait défendu bec et ongle les plantations de son mari.

Pour clore cette première partie, deux récapitulatifs sur les années que nous venons de parcourir, l'un d'Aublet, l'autre de Cossigny. Ces extraits se terminent tous deux en empiétant sur la période que nous évoquerons dans la deuxième partie, nous informant que le jardin de Monplaisir que Poivre va acquérir et développer doit beaucoup aux jardins du Réduit, de Mongoust et de Palma. On apprend également que Desforges-Boucher non content de poursuivre les aménagements au Réduit, s'attacha à rebâtir Monplaisir sur les ruines de l'habitation de La Bourdonnais.

Rétrospective par Cossigny de Palma²

« C'est M. de La Bourdonnais qui a formé le jardin des Pamplemousses. Il a été fait, sous le prétexte de la culture du manioc ; mais, dans le fond, il n'était destiné qu'à l'agrément du Gouverneur. Celui du Réduit, commencé en 1749 ou 1750, doit naissance à M. David, qui succéda à la Bourdonnais. Il prit pour prétexte la nécessité de donner un asyle sûr aux femmes de la Colonie, en cas que l'Isle fut attaquée par l'ennemi ; mais l'amour seul lui suggéra l'idée de cet Établissement, dont la situation le rapprochait de la demeure de sa maîtresse : aussi, négligea-t-il entièrement Monplaisir pour le Réduit. Son successeur, M. Bouvet, n'était attaché ni à l'un, ni à l'autre. Cependant il se prêta à l'idée d'utiliser le Réduit, en y faisant cultiver des légumes, et des plantes médicinales pour l'hôpital, et en y formant une pépinière d'arbres précieux. C'est là où l'on déposa ceux que M. Poivre avait rapportés de la Cochinchine (*), et ceux qu'il avait été chercher à Manille, sur la frégate de la Compagnie des Indes, la *Colombe*, expédiée pour cet objet de l'Isle de France, en 1754, par M. de Lozier-Bouvet... M. Magon, qui vint ensuite, mit l'intérêt le plus vif à l'accroissement du Réduit. J'ai été témoin, dans ma jeunesse, des soins qu'il donnait, malgré les embarras du gouvernement, aux plantes qu'on y cultivait. Il avait saisi la véritable destination de ce jardin, en administrateur et en homme d'Etat. Il avait compris que cette pépinière devait enrichir la Colonie de productions agréables, utiles, et fructueuses. M. Poivre, Intendant de l'Isle de France, donna, en 1767, toute son attention au jardin des Pamplemousses, et l'enrichit de tout ce que le Réduit et même l'Isle entière possédaient et de tout ce qu'il put obtenir des voyageurs, pendant le temps de son administration. On doit donc le regarder comme le créateur de cet Établissement.

(*) : Le canelien de ce pays, dont l'écorce est sans parfum. Il fut trompé par les Cochinchinois : il croyait avoir le canelien dit *Bois-de-sucre*, dont l'écorce, si estimée à la Chine, est très-supérieure en qualité à celle de Ceylan. Il apporta aussi du riz vivace, dit *riz-pérenne*, et du riz-sec de ce pays, auquel on a substitué, dans nos Iles, le *varclan*, espèce de riz-sec cultivée à Madagascar, sur les montagnes. Quant au riz vivace, on ne le cultive pas ; il s'est conservé aux Pamplemousses, dans les endroits aqueux, car il ne prospère que dans l'eau. »

Rétrospective par Fusée-Aublet³

¹ Plantes cultivées par Fusée-Aublet à l'Isle de France. Extrait de *Histoire des plantes de la Guyane française*, vol.2. (Base docu => sans date n°3)

² Cossigny : Préface à *Moyens d'amélioration ...* (Base docu => sans date n°7)

³ Propos d'une subjectivité évidente. On doit garder en mémoire que les passes d'arme entre Poivre et Aublet ne sont pas terminées quand il écrit ce texte dans les années 73-77. D'autre part, c'est Mabilille, conseiller très influent à l'Isle de France qui dirigeait la campagne de dénigrement contre Aublet. Il soutint Poivre dans ses démêlés avec Aublet.

Le texte complet de cette archive du Museum d'Hist. Nat. est dans la base documentaire : *Monplaisir, un jardin qui est mon ouvrage*. (Base docu => sans date n°4)

« Le célèbre M. de La Bourdonnais fit choix d'un terrain dans cette plaine [des Pamplemousses] pour y établir un jardin et une petite maison, pour s'y délasser, et pour y rassembler tout ce qui pourrait être utile. Le lieu était alors favorable à ses vues, parce que les environs n'étaient pas découverts et que la forêt y faisait respirer une certaine fraîcheur. Les plantations s'y trouvaient abritées des vents. Il avait pratiqué un canal qui l'arrosait : il y avait fait plusieurs pièces d'eau ; c'était une habitation délicieuse. Du produit de ce jardin on a multiplié dans l'île le palmier cocotier etc.

Son successeur [David] trouva ce lieu trop chaud, il établit à l'opposé, à la même distance du camp, le Réduit, et abandonna la maison, conservant le jardin et les arbres que M. de la Bourdonnais y avait fait planter. Le second gouverneur [Lozier-Bouvet] n'aimant que son cabinet, laissa tomber en ruine Monplaisir. On y établit des basses-cours. Arrivant à peu près en cette époque à l'Isle de France, je conservai le jardin de M. de La Bourdonnais, où je trouvai encore quelques jolis arbres, car il ne fut point détruit pour établir celui du Réduit. Il arriva un troisième gouverneur [Magon], qui avait du goût pour tout ce qui était bon et utile. Il me permit de conserver le jardin des Pamplemousses, de l'agrandir ; et ce jardin dont on montre le plan, distribué par carrés longs, enclos par une contre-haie de bambous qui forment une belle allée et un abris en même temps, ce jardin, dis-je, arrosé par rigoles, est mon ouvrage : il était destiné pour la culture des arbres qui exigeaient la plus grande chaleur, et en attendant, les carrés bordés de plantes aromatiques étaient couverts de légumes, qu'on distribuait aux équipages dans le port et aux troupes de passage destinées pour Pondichéry. Le Réduit était le quartier que j'avais préféré parce qu'il était isolé, entouré de précipices effrayants et inabordables, parce que le sol plus élevé, le défriché entouré de bois, l'eau rapide qui coulait au fond de ces précipices étaient une défense naturelle contre les mal intentionnés et procuraient une fraîcheur agréable et propre à la végétation. De plus, la maison était vaste, belle, elle avait coûté énormément, elle allait tomber en ruine. C'est le résultat de ces réflexions qui me détermina à m'y établir. Je conçus qu'y ayant un beau jardin, le gouverneur se contenterait d'entretenir la maison et j'évitai à la Compagnie une nouvelle dépense de bâtisse.

Il survint un quatrième gouverneur [Desforges-Boucher], qui paraissait trouver le Réduit intéressant, en conséquence, il fit mettre la dernière main à un pavillon en pierre où je logeais, quoiqu'il ne fût point fini. Mais M. Mabile, qui n'aimait point les fidèles serviteurs de la Compagnie, qui savait prendre le ton et extorquer la confiance à force de bassesses, sut me rendre le gouverneur défavorable, l'engagea à me retirer les esclaves que j'avais pris tant de peine à former. Cet honnête gouverneur m'en renvoyait de temps à autre, il voyait avec regret la destruction de ce jardin précieux. Il voulait au moins l'entretenir et le conserver, et se soustraire aux conseils pernicieux de ce Mabile qui voulait l'entraîner dans de nouvelles dépenses, pour s'attribuer le bien et le charger des événements contraires. Cet homme bas gagna enfin la confiance et s'empara de la plus grande partie de l'administration, il fit donner du dégoût au gouverneur du Réduit, et le pressa si fort, qu'il le porta à rebâtir Monplaisir où il trouva un jardin tout formé, même celui de M. de La Borde¹ que j'avais toujours conservé dans le même état. La Compagnie a été éteinte. L'administration a changé de forme, en conséquence le manège et la malversation ont dominé ; A peine le gouverneur du Roi, M. Maurepas², fut-il arrivé, qu'il reçut son rappel ; son crime était de désirer le bien.

Le jardin du Réduit fut au pillage et dévasté : chacun eut sa part de sa destruction, et peut-être sans profit ; comme tout y était en abondance, on transporta à Monplaisir ce qu'on voulut, on ne se contenta point de détruire le jardin du Réduit, on fourrageait ceux des habitants, on enlevait leurs arbres, sans les consulter, on en ornait le nouveau jardin de Pamplemousse : jardin, qui n'était pas alors au Roi, mais au nouveau commissaire³, qui se permettait tout. La preuve en existe au greffe de l'Isle de France. On y peut voir les plaintes de Madame Le Juge, veuve d'un conseiller du Conseil supérieur, homme qui était très curieux, qui rassemblait des arbres de toute part avant mon arrivée dans l'île et qui m'en enrichit de plusieurs. C'est chez lui où ont été les premiers pieds de rosier, de baobab, de detard, du laurier avocat, de jean rosat, de ceiba et de cacaoyer : ce dernier est le sujet de sa plainte. [...]

Je peux donc dire qu'il faut être armé d'une hardiesse singulière pour présenter comme à soi le plan d'un jardin, qui est mon ouvrage, qu'on a planté des débris et de la destruction d'un, plus considérable, que j'avais formé. »

¹ Lire : *La Bourdonnais*.

² Lire : *Dumas*

³ Commissaire ordonnateur faisant fonction d'intendant : Pierre Poivre.

* * *